



L'UGAP renforce sa politique RSE pour développer la contribution des acteurs publics

Levier majeur de l'achat responsable des collectivités, l'UGAP renforce sa proposition de valeur durable en se dotant d'une nouvelle feuille de route RSE. Elle s'organise autour de cinq piliers et s'étend sur les cinq années à venir.

Acteur clé des politiques publiques, l'UGAP accompagne les acteurs publics sur tout le cycle de leurs achats. En se dotant, dès 2017, d'une démarche « politiques publiques » structurée et ambitieuse, l'UGAP a fait la preuve de sa capacité à accompagner un achat public responsable.

Aujourd'hui, l'UGAP repense cette démarche et structure une feuille de route RSE ambitieuse, dont les cinq piliers et les engagements associés résonnent avec les préoccupations sociétales et les enjeux territoriaux. Ils adressent de façon concrète les problématiques de la transition écologique, de l'inclusion sociale, du soutien au tissu économique local, de la performance des achats publics, et de la valorisation des impacts RSE générés par ses offres.

Pilier 1 : Agir pour la transition écologique

Si la prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans les procédures d'achat n'est pas nouvelle, elle se renforce sous l'effet de la loi climat et résilience du 22 août 2021. Déjà doté, dans sa précédente feuille de route RSE, d'un socle de mesures fortes dans ce domaine, l'UGAP étend son action à travers deux engagements-clés :

- Celui de **contribuer au développement de l'économie circulaire** notamment en promouvant des offres de produits reconditionnés, en favorisant la location ou encore en anticipant le réemploi et le recyclage des produits en fin de vie.

- Celui de **participer à la décarbonation de l'achat public** en mesurant l'empreinte carbone de l'ensemble de sa chaîne de valeur, de la production à la livraison.

Pilier 2 : Promouvoir l'achat inclusif

Pour être responsable, l'achat public doit aussi bénéficier au plus grand nombre et notamment aux publics les plus fragiles, éloignés de l'emploi ou en situation de handicap. L'UGAP intègre déjà cette exigence dans la négociation de ses marchés mais renforce aujourd'hui sa démarche en mettant en œuvre un nouvel engagement :

- **Soutenir les filières de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)**. Cet engagement consiste pour l'UGAP à développer la part des entreprises issues de l'ESS dans ses fournisseurs, notamment via la sous-traitance ou la cotraitance.

Pilier 3 : Soutenir l'économie

La pandémie et ses impacts économiques ont donné une nouvelle acuité à un enjeu déjà connu : celui de soutenir l'économie française et l'emploi local et de contribuer activement à la relance dans les territoires. Déjà très engagée aux côtés des PME et des entreprises innovantes, l'UGAP a souhaité apporter des réponses très concrètes à cette demande sociétale forte. Elle a fait du soutien à l'économie un pilier à part entière de sa démarche RSE, en renforçant son engagement aux côtés des entreprises françaises avec deux nouveaux leviers :

- **Faire de la sous-traitance responsable une nouvelle voie d'accès des PME à la commande publique** : il s'agit pour l'UGAP d'identifier le réseau des PME sous-traitantes et cotraitantes de ses fournisseurs titulaires et de développer un réseau de sous-traitants responsables avec lesquels la centrale d'achat partage un ensemble de valeurs RSE communes.

- **Valoriser et soutenir les offres des entreprises nationales** : il s'agit de mettre en lumière la composante « produit en France » de ses marchés, pour permettre aux acheteurs de soutenir l'économie nationale.

Pilier 4 : Garantir la performance des achats

S'il peut être un puissant accélérateur de la performance RSE des collectivités, l'achat public n'en revêt pas moins un enjeu économique fort. Cette problématique de l'achat responsable au juste coût est d'autant plus sensible que les acteurs publics évoluent dans un cadre budgétaire toujours plus contraint. En tant que première centrale d'achat généraliste de France, l'UGAP se donne pour mission de garantir un achat responsable autant que performant, en donnant davantage de lisibilité aux gains économiques que le recours à ses services permet de générer. À son engagement déjà existant d'évaluer et communiquer aux parties prenantes les gains achat de l'établissement, l'UGAP, associe, dans sa nouvelle feuille de route RSE, un engagement complémentaire :

- Renforcer l'évaluation des gains de l'achat public en **comparant la performance achat de l'UGAP avec les indices INSEE**. Il s'agit avec cette mesure de mieux mettre en perspective les gains générés par l'achat public au regard de l'évolution des prix dans les différents secteurs concernés, et notamment de mesurer le rôle « d'amortisseur » de l'UGAP dans un contexte de flambée des prix des matières premières et de l'énergie.

Pilier 5 : Valoriser l'empreinte RSE de l'UGAP

Le recours des acheteurs publics à l'UGAP et à ses offres responsables doit être un gage de meilleure performance RSE. L'enjeu pour l'UGAP consiste donc à donner à ses clients des outils de mesure et de pilotage qui leur permettent d'intégrer la performance RSE générée par leurs achats à leurs propres bilans RSE. Au-delà des indicateurs de performance RSE déjà calculés et partagés avec nos clients, la centrale d'achat met en place une nouvelle mesure dont l'objectif est de **valoriser la politique RSE des fournisseurs**.

Il s'agit concrètement de mettre en visibilité les meilleures pratiques de nos fournisseurs en la matière, pour donner aux acheteurs publics de nouvelles clés de décision leur permettant de sélectionner les offres et les fournisseurs les plus vertueux dans ce domaine.

Parce qu'elle structure toute la démarche de l'UGAP pour les cinq années à venir, cette nouvelle feuille RSE met en mouvement tout le collectif et l'ensemble des métiers. Véritable démarche de progrès, elle s'engage à consolider les acquis, à progresser dans chacun des domaines clés de l'achat responsable et à innover pour proposer des outils simples, lisibles et pertinents pour l'ensemble des acteurs de la filière achat, des sous-traitants aux contractants jusqu'aux utilisateurs finaux.

À propos de l'UGAP

L'UGAP, seule centrale d'achat public généraliste nationale, est un acteur spécifique de l'achat public dont l'activité globale s'élève à plus de 5 milliards d'euros HT en 2020. Elle répond aux besoins de toutes les structures publiques⁽¹⁾ quels que soient leur taille et leur montant de commande. L'UGAP attribue chaque année près de 600 marchés et gère l'exécution de plus de 2000 contrats tout en respectant les principes de la commande publique. Ses clients peuvent accéder⁽²⁾ à plus d'un million de références auprès de 700 fournisseurs.

L'UGAP, au travers des achats qu'elle réalise, constitue un outil de la mise en œuvre des politiques publiques. 78% des entreprises titulaires d'un marché sont des PME et ETI. 83% des marchés comportent une disposition RSE. L'UGAP est attributaire du label "Relations Fournisseurs et Achats Responsables", décerné par la Médiation des entreprises et le Conseil national des achats.

Pour en savoir plus : www.ugap.fr

(1) Ses clients sont les collectivités territoriales, les administrations et les établissements publics de l'Etat, le secteur social et les établissements publics de santé.

(2) Tout acheteur public qui s'adresse à l'UGAP est dispensé de ses obligations de publicité et de mise en concurrence. Les clients de la centrale d'achat peuvent donc accéder immédiatement avec un simple bon de commande à l'ensemble de son offre.